

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
SUISSE, franco domicile 24.— 12.— 6.— 2.10

ETRANGER: mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

209<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

### ANNONCES

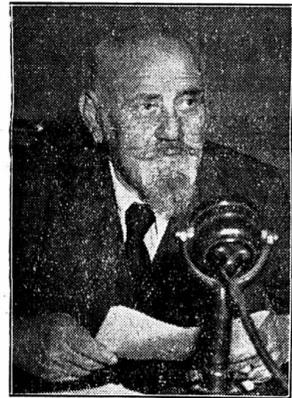
18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c. Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A. agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Les reportages de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »  
(De notre envoyé spécial — Voir les Nos des 5, 7, 11, 14 et 17 février)

## A Vienne, où j'ai conversé avec le président de la Confédération autrichienne, M. Karl Renner

VI  
Les organisateurs de notre voyage à Vienne se sont ingénies à faire en sorte que les journalistes suisses aient des contacts dans les milieux les plus divers de la capitale: ces organisateurs, c'est-à-dire les dirigeants dévoués du Don suisse en Autriche, ont d'ailleurs été très aimablement secondés par le chef du service de presse de l'hôtel de ville, M. Riemer, qui a cherché à nous ménager des accès auprès de toutes les personnalités dont l'opinion était susceptible de nous intéresser. C'est ainsi qu'à part les visites innombrables que, matin et après-midi, nous faisons aux œuvres de bienfaisance, aux écoles, aux hôpitaux, aux institutions diverses, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, un certain nombre de réceptions officielles avaient été organisées.

Partout, nous avons reçu le même accueil cordial. Les Autrichiens aujourd'hui sont très sensibles à tout ce qui vient de chez nous, à cause des secours que leur accordé notre pays sans doute, mais aussi et surtout parce qu'ils comprennent que leur nation, à bien des égards, aura dans l'Europe de demain une position assez semblable à celle de la Suisse. Deux petits pays, au centre du continent, qui ont un même intérêt à voir se réaliser autour d'eux un équilibre politique et économique.



M. Renner au micro

### A la légation de Suisse...

La légation de Suisse, depuis qu'elle s'est réinstallée à Vienne, a eu la chance de pouvoir occuper un bâtiment dans les magnifiques jardins du palais Schwarzenberg, à la Prinz-Eugenstrasse. C'est dans ce cadre où la guerre n'a nullement effacé toute trace de somptuosité, que notre ministre en Autriche et Mme Feldscher nous accueillirent de la façon la plus agréable. Les réceptions chez le ministre de Suisse sont très goûtées à Vienne. On sait qu'on y rencontre des gens charmants, et que les hôtes ont repris, dans la mesure du possible, la tradition de bon accueil dont les Viennois ont toujours eu le goût, mais un goût qu'ils ne peuvent plus guère satisfaire aujourd'hui.

### ... où se trouvait le président Renner

Ce jour-là, il y avait beaucoup de monde dans les grands salons de la légation; mais il y avait surtout le président de la Confédération autrichienne, M. Karl Renner, qui, d'emblée, se fit présenter, les journalistes suisses et engagea avec eux une conversation de plus d'une heure. Il fut procédé à un tour d'horizon politique complet. M. Renner, l'un des chefs sociaux-démocrates au lendemain de la première guerre mondiale, fut chancelier à ce moment-là, puis il céda la place par la suite à des leaders chrétiens-socials. Après l'Anschluss, il vécut complètement retiré et, de ce fait, les nazis ne l'inquiétèrent pas trop.

Mais quand l'armée rouge avança à l'intérieur du pays et qu'il fallut songer à reconstituer un gouvernement provisoire autonome, on se tourna d'emblée vers M. Karl Renner. On le savait assez souple et manœuvrier. Son passé de militant socialiste ne le rendait pas suspect aux Russes, mais son attachement aux doctrines de la social-démocratie permettait d'escompter qu'il prit néanmoins vis-à-vis d'eux des distances nécessaires. Après les élections qui consacrèrent la victoire de son parti et celle, un peu plus accentuée, du Volkspartei (l'ancien parti chrétien-social) au détriment des communistes, M. Renner passa à la présidence de la république, alors qu'un chrétien-populaire, M. Figl, devenait chancelier.

### Amitiés austro-suisse

Malgré ses soixante-quinze ans bien sonnés, le président Renner, est resté d'une grande vivacité. De forte car-

rière, d'allure assez épaisse, malgré le complet bleu qui cherche à l'habiller, élégamment, il s'anime en parlant et agite des mains gantées de blanc. Lui aussi nous dit d'abord tout le bien qu'il pense de la Suisse. Il a connu notre pays bien avant la guerre, ayant eu l'occasion d'assister à de multiples congrès socialistes. Il apprécie nos vins et, parlant de celui de Neuchâtel, le qualifie de « vin intelligent », slogan que j'offre avec plaisir à nos viticulteurs neuchâtois. Enfin, son souhait le plus cher serait actuellement de passer quelques jours à Ragaz, ce qui, hélas ! ajoute-t-il, est impossible au président de la république autrichienne. René BRAICHET.

(A suivre)

## On peut espérer une solution prochaine du conflit de la presse en France

PARIS, 4 (A.F.P.) — On peut espérer une solution prochaine du conflit de la presse, annonce un communiqué du syndicat de la presse parisienne.

### Le conflit évoqué au Conseil des ministres

PARIS, 4 (A.F.P.) — Mardi matin, au Conseil des ministres, M. Bourdan, ministre chargé de l'information, a été interrogé sur l'évolution du conflit de la presse parisienne. Il n'a pu que confirmer que le différend persistait. Le gouvernement, a-t-il déclaré, ne fera pas d'opposition si toutes les parties en cause se mettent d'accord pour une parution des journaux sur sept jours.

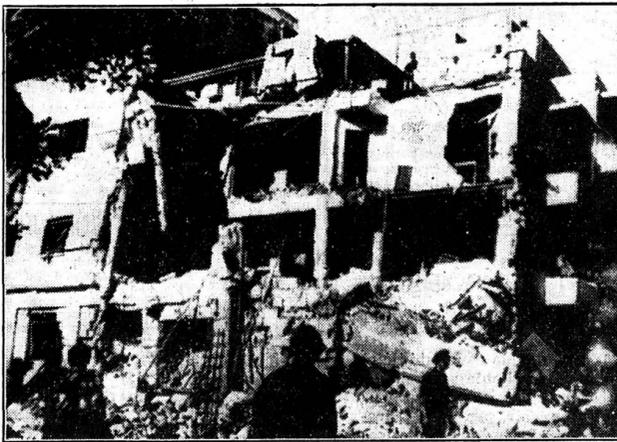
## L'ordre du jour de la Conférence de Moscou

LONDRES, 4 (Reuter). — Une série de délibérations ardues attend le ministre des affaires étrangères britannique, M. Bevin, son collègue russe, M. Molotov, le général Marshall et M. Bidault, à Moscou; les questions dont ils auront à s'occuper sont les suivantes:

1. Les problèmes politiques et économiques qui se posent pour l'Allemagne.
2. La forme future de l'Etat allemand.
3. Le projet de traité de paix définitif.
4. Les propositions américaines pour la conclusion d'un pacte à quatre.
5. Le sort de la Ruhr et des champs miniers qui s'y trouvent.
6. Le traité avec l'Autriche.

A cette liste déjà longue peut encore s'ajouter la question des Dardanelles.

## LE TERRORISME EN PALESTINE



Voici une téléphotographie du siège du club des officiers britanniques de Jérusalem que des terroristes ont fait sauter samedi.

## UNE MINUTE HISTORIQUE DANS UNE CITÉ MARTYRE

# LE TRAITÉ D'ALLIANCE FRANCO-BRITANNIQUE A ÉTÉ SIGNÉ HIER A DUNKERQUE

### par les ministres des affaires étrangères de la France et de la Grande-Bretagne

MM. Bevin et Bidault se prononcent en faveur de la conclusion d'un pacte à quatre

### Les dispositions essentielles du traité

PARIS, 4 (A.F.P.) — Le texte officiel du traité d'alliance entre la France et la Grande-Bretagne signé hier à Dunkerque par MM. Bidault et Bevin, prévoit que chacune des parties contractantes viendra immédiatement en aide et prètera assistance par tous les moyens en son pouvoir, militaires et autres, à celle des deux qui sera à nouveau engagée dans des hostilités avec l'Allemagne, soit à la suite d'une agression armée de la part de l'Allemagne, soit à la suite d'une action décidée en commun à l'égard de l'Allemagne du fait de l'adoption par elle d'une politique d'agression ou d'une initiative allemande de nature à rendre possible une telle politique, soit à la suite de mesures de contrôle décidées contre l'Allemagne par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Au cas où la sécurité de la France ou de l'Angleterre se trouverait menacée du fait de l'adoption par l'Allemagne d'une politique d'agression ou d'une initiative allemande de nature à rendre possible une telle politique, les deux parties contractantes prendront d'un commun accord, après s'être consultées, et s'il y a lieu, après consultation des autres puissances ayant compétence pour agir à l'égard de l'Allemagne, les mesures les plus propres à mettre fin à cette menace. Ces mesures seront prises conformément à l'article 17 de la Charte des Nations Unies qui permet aux puissances qui furent directement en guerre contre l'Allemagne de se prémunir contre une nouvelle agression de la part de ce pays.

Au cas où l'Allemagne manquerait à l'une quelconque des obligations énoncées qui lui auront été imposées en vertu de la déclaration de capitulation ou de tout règlement ultérieur, les parties contractantes se consulteront et, s'il y a lieu, consulteront les autres puissances ayant compétence pour agir à l'égard de l'Allemagne, en vue de prendre d'un commun accord les mesures qu'appellera la situation.

La France et l'Angleterre se tiendront en consultation constante sur toutes les questions économiques en vue d'accroître la prospérité et d'assurer la sécurité économique des deux pays; les parties contractantes ne concluront aucune alliance et ne participeront à aucune coalition dirigée contre l'une d'elles. Elles ne prendront aucun engagement incompatible avec les dispositions du traité.

Le traité prendra effet à compter de l'échange des instruments de ratification de durée, chacune des parties contractantes pouvant y mettre fin par une déclaration à cet effet avec préavis d'un an.

### L'entente cordiale commentée par les deux signataires

DUNKERQUE, 4 (A.F.P.) — Immédiatement après la signature, M. Georges Bidault a pris la parole:

« Les liens entre nous ne furent jamais rompus, a-t-il dit notamment. L'alliance non écrite subsista. C'est une grande et noble chose que ce soit en ce Dunkerque, qui a été une de nos plus grandes épreuves, que les peuples français et britanniques « alignent leur destin. »

M. Bevin a parlé aussitôt après. Dans son allocution, il a déclaré:

« Rien n'a jamais été brisé entre nos deux peuples. Cette alliance a été scellée par la guerre. Nous ne permettrons jamais à l'Allemagne de causer de nouveaux désastres. Peut-être sommes-nous à un stade où l'on peut faire collaborer l'esprit pratique des Britanniques et l'esprit cultivé et fin des Français. Nul ne fut plus heureux que moi de pouvoir signer avec vous ce traité. Nous allons bâtir, pierre après pierre, l'édifice de la paix nouvelle. Cette signature consacre l'engagement que la Grande-Bretagne sera toujours aux côtés de la France et la France toujours aux côtés de la Grande-Bretagne. Nous ferons de ce monde un monde meilleur pendant des siècles. »

### Un communiqué conjoint

DUNKERQUE, 4 (A.F.P.) — A l'occasion de la signature du traité franco-britannique, le gouvernement français et le gouvernement britannique ont publié le communiqué suivant:

Le traité d'alliance et d'assistance mutuelle franco-britannique définit les arrangements élaborés entre les deux puissances pour établir sur une base ferme dans le cadre de la sécurité collective instituée par la Charte des Nations Unies, une garantie réciproque et particulière qu'elle prévoit contre le retour d'une menace allemande. Au moment de signer le traité, les ministres des affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne ont exprimé le vœu que cette garantie soit bien complétée par la conclusion d'un accord à quatre qui fixe les conditions et les modalités du désarmement et de la démilitarisation de l'Allemagne.

### Dislocation

DUNKERQUE, 4 (A.F.P.) — Après la signature du traité franco-britannique, M. Bevin, a gagné la Belgique. Il est attendu aujourd'hui, à 15 heures, à Berlin. Il repartira ce soir même pour Moscou.

De son côté, M. Bidault, est reparti pour Paris, à 17 h. 15, par le train spécial qui l'avait amené.

### Dans la salle du congrès à Versailles

## Ouverture du procès intenté à de Brinon

VERSAILLES, 5 (A.F.P.) — Un public infiniment plus nombreux que pour le procès Baudouin, garnit les tribunes au moment où Fernand de Brinon entre dans la salle du congrès. C'est le fantôme de l'homme qui, sous l'uniforme d'ambassadeur de Vichy, paraissait aux côtés de ses maîtres allemands. C'est un vieillard recroquevillé, le visage d'une maigreur effrayante.

## Vers la signature d'un traité d'alliance polono-tchécoslovaque

PRAGUE, 5 (Ceteka). — On annonce officiellement mardi qu'un traité d'alliance polono-tchécoslovaque sera signé à Varsovie dans quelques jours. Les négociations, menées depuis un certain temps par les deux gouvernements, ont abouti à l'heure qu'il est.

# Le problème de la construction dans le canton

Samedi et dimanche prochains aura lieu en pays neuchâtois une importante votation. Convient-il de maintenir la subvention de l'Etat à la construction de logements à 1 million ainsi que le demandent les auteurs du referendum? Ou faut-il la porter à 2 millions ainsi qu'en a décidé le Grand Conseil? C'est à cela que le peuple neuchâtois aura à répondre. Nous avons tenu à exposer pour notre part les deux points de vue et c'est pourquoi nous nous sommes adressés à deux « antagonistes », personnalités également autorisées, à M. Léo DuPasquier, conseiller d'Etat, chef du département cantonal des travaux publics, d'une part, et à M. Georges Béguin, président de la ville de Neuchâtel, directeur communal des travaux publics, d'autre part. Au lecteur, à l'électeur désormais de se prononcer!

## Vanité de la surenchère

Lorsque le gouvernement proposa un taux de subvention de 10 % pour les logements, le parlement imposa 15 %. Lorsque le Conseil d'Etat déposa un projet d'un million, le Grand Conseil dispose de deux. Lorsque l'autorité fédérale prévoit un contingent de 350 logements, on lui en demande 450.

Ce système qui fait terriblement bon marché de l'argent des contribuables aurait cependant un avantage s'il contribuait au développement du pays et à la réduction de la pénurie de logements.

Malheureusement il n'en est rien et bien que l'on se dispute ferme à propos de ce fameux crédit, ce que nous sommes en mesure de dire aujourd'hui déjà, c'est que, quel que soit le montant voté en définitive, il ne se construira pas un logement de plus en 1947.

En effet, au vu des affaires présentées à ce jour, le crédit d'un million, proposé par le Conseil d'Etat pour le premier semestre, assurerait la subvention de 340 logements, ce qui correspond donc à 680 pour l'année entière. Or, en 1946, il s'est construit, il s'est réellement achevé dans notre canton 294 appartements en tout et pour tout! Prétendre dès lors qu'en doublant le crédit, on construira le double de logements, soit 1360, est de la haute fantaisie.

Car le chiffre de 294 n'a été atteint l'année dernière qu'au prix d'un effort considérable et en faisant venir chez nous plus de 300 maçons italiens.

L'arrivée en masse de cette main-d'œuvre étrangère a des conséquences que chacun peut apprécier diversement. Il est bien certain en tout cas que ces étrangers ne sont pas particulièrement soucieux de respecter les tarifs conventionnels et les contrats collectifs suisses. Il en ré-

sulte donc un certain désordre qui s'aggrave d'autant plus que cette immigration augmente et que l'inflation des crédits se développe. Il est prévu pour cette année l'arrivée de 400 maçons et de 180 manœuvres étrangers!

Le crédit d'un million qui est proposé par le Conseil d'Etat correspond donc à la capacité de construction du pays, telle qu'elle ressort des expériences faites; si l'on double ce crédit, on ne construira pas davantage, mais par contre on immobilisera un million de plus qui sera perdu pour d'autres causes telles que la réfection du réseau routier, la réorganisation des chemins de fer, la rénovation de nos écoles et l'assurance vieillesse.

Notons en passant que si l'on prétendait tout de même subventionner le double de logements, la solution la plus simple pour le contribuable consisterait non pas à doubler le crédit mais à réduire le taux de subvention de moitié, ce qui ne ferait que nous mettre au même rang que le reste de la Suisse.

Les subventions contribuent évidemment à élever le taux de l'intérêt, à augmenter le bénéfice des entrepreneurs, c'est-à-dire le coût de la construction, et à assurer plus de confort à ceux qui peuvent construire. Nous comprenons donc facilement que, dans le Comité cantonal qui demande les 2 millions, on ne compte pas moins de 25 directeurs, industriels et fondés de pouvoir, ce que nous comprenons moins bien, nous devons l'avouer, c'est que l'on trouve des syndicalistes, des socialistes, des postistes, en un mot des défenseurs de la classe ouvrière, pour soutenir cette politique.

Léo DUPASQUIER.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

## Politique de construction

Le problème de la lutte contre la pénurie de logements pose d'importantes questions qui touchent essentiellement à l'économie et à la structure financière de l'Etat.

On ne peut se faire une opinion raisonnable qu'après avoir bien délimité les données du problème.

Pourquoi, tout d'abord, existe-t-il une crise du logement en Suisse et spécialement dans notre canton? C'est parce que l'activité normale de la construction a été complètement arrêtée pendant les quatre premières années du service actif et parce que, ensuite, la hausse du prix de la construction n'a pu être enrayerée ni compensée. Enfin, le contrôle fédéral des prix est intervenu énergiquement pour éviter une hausse des prix de loyer. Il faut construire, ne serait-ce, dans notre canton, que pour les besoins les plus urgents; il manque 2000 logements, dont 350 pour jeunes couples.

La hausse des loyers provoquerait immédiatement un renchérissement de la vie et des revendications justifiées de hausses de salaire. La spirale infernale de la hausse — prix de la vie — prix de production — risque-rerait de reprendre, ce qui mettrait en péril notre monnaie et notre industrie d'exportation.

Dès lors la hausse du prix de la construction a été neutralisée par les subventions, ce qui permet de construire des logements neufs à peu près aux prix d'avant-guerre.

Le système du subventionnement peut prêter le flanc à la critique. Mais il faut remarquer que ces critiques — purement négatives — n'amènent rien de positif. Pour l'instant on a rien trouvé d'autre. En votant « non » les 8 et 9 mars, on ne fera pas avancer le problème d'un pas.

Nous ne pouvons nous déclarer

d'accord avec ceux qui disent: « Il faut terminer l'expérience et voir après ». Quand une personne est gravement atteinte, on commence par la soigner et on continue à améliorer les remèdes. Mais on ne cesse pas tous soins en lui disant qu'on va chercher une meilleure médecine. On peut et on doit chercher une meilleure médecine, mais en continuant à soigner le malade.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la pénurie de logements touche et peut toucher chacun. Il faut parer au plus pressé tout en cherchant à améliorer sans cesse les soins. Le Conseil d'Etat avait proposé un crédit d'un million pour terminer les actions en cours. Le Grand Conseil a voté un deuxième million en étant de l'avis qu'il fallait continuer les actions entreprises.

Le canton de Neuchâtel est le seul de tous les cantons suisses, avec Appenzell, à être en dessous de son chiffre de population de 1910.

Si nous votons « non » les 8 et 9 mars, le résultat sera fort simple: on n'aura rien amélioré, on ne changera rien, sauf que toute construction sera arrêtée; pendant ce temps, dans le reste du pays, on continuera à appliquer le système en vigueur et nos jeunes, faute de trouver un logement, seront bien forcés de s'expatrier.

On a agité le spectre de la situation financière de l'Etat. Or une nouvelle fort réjouissante nous parvient à l'instant du Château: pour 1946 le produit de l'impôt cantonal a été extraordinairement élevé: il a dépassé de plus de 5 millions les prévisions budgétaires. Cette bonne nouvelle résout ainsi la difficulté financière: pas besoin d'emprunter ou de recourir à de nouveaux impôts.

Georges BEGUIN.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

Rédaction: 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration: 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public: 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin.

REX 5-7 mars, Jeudi 15 h., matinée
LES INFERNALES AVENTURES DU CAVALIER ROUGE

IMMEUBLES

BEAU DOMAINE
A vendre
(Jura neuchâtelois), altitude 1100 m.

VILLA

de deux logements, quatre pièces, vue et jardin.

FRANCE

A vendre gentille propriété de rapport et d'agrément dans village du Jura.

A LOUER

Local
A louer local de 6 m. 75 sur 2 m. 70, avec canal d'écoulement.

une chambre meublée

(avec ou sans pension). Téléphone 6 35 60.

PENSIONS

Jeune homme cherche chambre avec ou sans pension, pour le 1er avril.

chambre meublée

avec ou sans pension. Offres à case postale 361, Neuchâtel.

CHAMBRE AVEC PENSION

dans famille ou pension, où l'on parle le français. Offres par exprès sous chiffres J. 3245 Lz., à Publicitas, Lucerne.

PENSION

éventuellement en échange avec un enfant, pour une école de 14 ans et demi, dans bonne famille protestante de langue française.

CHAMBRE PENSION

dans petite famille bourgeoise en ville. Si possible avec eau courante. Adresser offres écrites à L. R. 869 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 17 ans

cherche place de demi-pensionnaire pour suivre une école à Neuchâtel.

Jeune Anglaise

cherche pour trois mois pension dans famille avec enfants. Faire offres sous chiffres P. K. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

Quartier du Stade

Pension très soignée avec ou sans chambre. Tél. 5 47 76.

leçons d'anglais

Adresser offres écrites à C. S. 873 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Admission d'ouvriers professionnels-aspirants au service de la conduite des locomotives

BON DOMESTIQUE

de campagne, sachant traire et conduire les chevaux. Entrée immédiate ou à convenir.

employé chauffeur

connaissant la conduite d'un camion. Faire offres à J. Ed. Cornu, vins, « L'Aurore », Cormondrèche.

JEUNE FILLE

comme femme de chambre et pour aider au service de table. Faire offres à l'hôtel-pension Le Rome, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et auprès de petits enfants. Vie de famille assurée. Faire offres sous chiffres J. S. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière

(débutante admise) et une

jeune fille

pour faire les chambres et aider au ménage. Entrée immédiate. Adresser offres à l'hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

Sommelière

connaissant le service de table est demandée pour tout de suite à l'hôtel de la Poste, à Fleurier.

JEUNE HOMME

libéré des écoles comme aide-camionneur et pour travaux faciles. Bons gages et vie de famille assurée.

PERSONNE

sachant bien cuire, propre et sérieuse. Salaire: 150 fr. par mois, nourriture et logée.

JEUNE FILLE

pour servir au café Débutante acceptée. Entrée immédiate. Hôtel National, Fleurier.

JEUNE FILLE

pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand, éventuellement de suivre la dernière année scolaire.

employé pour travaux de vigne et de cave

Offres sous chiffres R. Y. 868 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrières qualifiées

trouveraient places stables à l'usine de Maillefer PAUL KRAMER, Neuchâtel.

jeune fille

propre et honnête, désire apprendre l'allemand. Congés réglés. Vie de famille assurée.

Vendeuse expérimentée

en boulangerie-pâtisserie-ten-room est recherchée immédiatement. Faire offres avec présentations de salaire à boulangerie-pâtisserie-ten-room Lehmann-Vaucher, rue de la Treille, Neuchâtel, téléphone 62 41.

JEUNE FILLE

de 16 à 18 ans, trouverait place dans famille où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand et les travaux du ménage.

On cherche une JEUNE FILLE

pour aider au ménage et auprès de petits enfants. Vie de famille assurée. Faire offres sous chiffres J. S. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une jeune fille comme

sommelière (débutante admise) et une

jeune fille

pour faire les chambres et aider au ménage. Entrée immédiate. Adresser offres à l'hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

jeune fille

pour travaux de ménage et de lingerie. Bons gages, vie de famille. Bouchérie-restaurant H. Huguenin, Fleurier, téléphone 9 11 90.

Ménagère

est demandée pour tenir ménage et faire cuisine soignée chez dame âgée habitant près de Neuchâtel. Entrée 15 avril.

collaborateur

auprès de direction, secrétariat ou éventuellement rédaction. Connaissances commerciales et juridiques complètes.

Cherchez-vous un employé qualifié et consciencieux?

Suisse, 30 ans, possédant à fond le français et l'allemand, avec de bonnes notions d'anglais, des connaissances de la comptabilité industrielle et Ruf, calcul des salaires ouvriers, contentieux, d'un esprit ouvert, demande place stable et de confiance, offrant perspectives d'avenir.

Secrétaire sténo-dactylographe

de langue française, connaissant l'allemand, ayant de bonnes notions d'anglais et d'italien, habile et consciencieuse, au courant des travaux de bureau et de notariat, cherche place stable et de confiance.

Jeune fille

de 15 ans et demi, bien éduquée, ayant suivi trois ans l'école secondaire, cherche place dans petite famille en Suisse française. Vie de famille assurée. Offres à C. Otter-Dietschi, adjunkt, Bâleth.

JEUNE HOMME

ayant quitté l'école, dans grande entreprise agricole d'une famille bernoise. Vie de famille et bons soins assurés.

FRANCE

Représentants demandés dans chaque canton par maison française pour vente directe à la clientèle particulière, vins de marque, qualité supérieure. Ecrire No E. 1461, Contesse - Publicité 8, Square de la Dordogne, Paris 17me.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider au ménage. Place facile (trois personnes). Vie de famille; on ne parle que le français. Offres à P. Humbert, fleuriste, la Courbe-Neuchâtel.

On cherche un JEUNE HOMME

de la place, fort et honnête, pour commissions et différents travaux de magasin. S'adresser entre 19 h. et 20 heures, Seyon 26, 2me étage.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

de 15 ans et demi, bien éduquée, ayant suivi trois ans l'école secondaire, cherche place dans petite famille en Suisse française. Vie de famille assurée. Offres à C. Otter-Dietschi, adjunkt, Bâleth.

On cherche pour jeune

Bénoise de 16 ans, bien élevée, place de

volontaire

dans magasin, ménage ou comme garde d'enfant. Vie de famille assurée. Offres écrites à J. M. 864 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sortant de l'école ménagère et ayant de bonnes connaissances du français, cherche place pour début d'avril dans famille de Neuchâtel ou environs. Gages: argent de poche. Téléphoner au No 7 16 63 entre 19 h. et 20 heures.

Universitaire, 27 ans, marié, ayant deux ans de pratique dans l'industrie, cherche place de

collaborateur

Cherchez-vous un employé qualifié et consciencieux?

Jeune fille

de 15 ans et demi, bien éduquée, ayant suivi trois ans l'école secondaire, cherche place dans petite famille en Suisse française. Vie de famille assurée. Offres à C. Otter-Dietschi, adjunkt, Bâleth.

Secrétaire sténo-dactylographe

de langue française, connaissant l'allemand, ayant de bonnes notions d'anglais et d'italien, habile et consciencieuse, au courant des travaux de bureau et de notariat, cherche place stable et de confiance.

Jeune fille

de 15 ans et demi, bien éduquée, ayant suivi trois ans l'école secondaire, cherche place dans petite famille en Suisse française. Vie de famille assurée. Offres à C. Otter-Dietschi, adjunkt, Bâleth.

Jeune employée

qui sera diplômée ce printemps à l'école de commerce de Berne, ayant de bonnes notions du français et de l'anglais, cherche place pour tous travaux de bureau.

JEUNE FILLE

de 20 ans, ayant connaissances de la couture,

cherche place

pour le 16 mars, dans ménage pour apprendre, la langue française. Offres à Mlle Lisbeth Krebs, Nidau, Hauptstrasse 12.

occupation

pour le matin ou l'après-midi. - Adresser offres écrites à Y. S. 866 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

Jeune homme, 23 ans, actif et de bonne conduite, en possession de permis léger, cherche place dans garage ou comme chauffeur privé.

JEUNE FILLE

quittant l'école au printemps, cherche place pour aider à la maîtresse de maison et pour apprendre le français. S'adresser à M. A. Staudenmann, Sutz près Nidau.

APPRENTISSAGES

Apprenti

débrouillard est cherché pour un bon apprentissage dans fabrique d'horlogerie. Bonne rétribution. Adresser offres écrites sous chiffres M. C. 834 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

J. Lütenecker

pédicure-masseur a repris ses consultations

Tél. 5 10 40

APPRENTIES VENDEUSES

jeunes filles sortant des écoles, ayant suivi l'école secondaire. Apprentissage régulier sous le contrôle de l'Etat. Durée: deux ans. Cours professionnels payés et rétribution intéressante.

REMERCIEMENTS

Monsieur Placide FAVRE et ses enfants, vivement touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues au cours des jours de deuil qu'ils viennent de traverser et, dans l'impossibilité où ils se trouvent de répondre à toutes personnes, expriment ici leurs vifs remerciements et reconnaissance du réconfort et de l'appui qui leur furent témoignés.

Grand-Cortailod, 3 mars 1947.

Grand arrivage de velours côtelé (Manchester) rouge, vert, gris, brun, royal pour costumes et paletots de dames et messieurs, largeur 70 cm. Le m. 14.75 AUX 2 PASSAGES NEUCHÂTEL S.A.

VENDEUSE

pour bon commerce de primeurs, etc., situé au centre de la ville. Demander l'adresse sous No 2345 à Publicitas, Neuchâtel.

Industrie du Vignoble cherche EMPLOYÉE

sachant l'allemand et connaissant tous les travaux de bureau. - Faire offres avec références, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P. 2335 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Maison d'édition de la Suisse centrale cherche jeunes employées de bureau

désireuses d'approfondir leurs connaissances de la langue allemande.

DEUXIEME PARTIE

Le berger poussa la porte de la petite épicerie-buvette. Il y avait là trois commères qui venaient chercher contre tickets des cubes découpés dans une matière sa bleuse et décorés du nom de savon.

I

Le berger poussa la porte de la petite épicerie-buvette. Il y avait là trois commères qui venaient chercher contre tickets des cubes découpés dans une matière sa bleuse et décorés du nom de savon.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Avant l'aube

par SAINT-ANGE

« Quand est-ce qu'il vous a commandé ça ? »

« Eh ! ma petite dame, y a une semaine environ. C'est pas chic de faire dérange, les gens pour rien. »

« A ce moment-là, un costaud, qui se camouffait dans l'alcôve, sort avec un pétard dans les pattes : « Haut les mains ! J'avais plus un poil de sec. Et voilà qu'il me cuisine : « Vous le connaissez, Rabutin ? - Pas plus que cela, je l'avais chargé à Saint-Lazare et conduit ici. Il m'avait dit de revenir, je reviens. Moi, j'ai comme ça des clients qui me trouvent la binette sympathique : ils s'habituent aussi à mon taxi. Tenez, venez le voir, il est croquignolet et bien suspendu, si vous voulez l'essayer... »

« Le chameau m'a quand même mené rue Lauriston où j'ai poireauté deux heures et subi un interrogatoire en règle. J'ai passé à la fouille. Pour un peu, ils m'auraient flanqué des coups. Heureusement il y avait là une autre... de traiterie qui me connaissait. Ça sert, d'avoir été un roi de la pédale ! Ils ont fini par gouver mon histoire et m'ont relâché : « On l'a à l'œil, fiche le camp pour cette fois ! »

« Ils ont mon adresse. Tu n'es plus en sûreté, mon vieux. Faut que tu démenages, demain ils peuvent rattraper par ici. »

L'homme de la S.N.C.F. fut de cet avis. - Vous allez conduire immédiatement notre camarade chez moi, boulevard Saint-Marcel, il y restera caché jusqu'à son départ. - C'est ce qu'il y a de plus sage, convint Clarens. Donne-moi mes vêtements, que je m'habille. - Ton grimpaire n'est pas raccommo-dé, remarqua tristement Baptistin, en lui présentant son pantalon. - Ma femme aura le temps de le repriser, d'ici lundi, assura le cheminot, en riant cette fois. Baptistin n'arrivait pas à cacher son chagrin. - Je m'étais habitué à toi. J'irai te voir tous les jours, car je ne suis pas dégonflé, au contraire. Le danger, ça m'excite toujours. Maintenant, je suis sûr que je ne pourrais plus reprendre une vie pénaire. Faut me trouver un poste dans la résistance, un p'tit poste dans mes cordes... pas mes cordes vocales, naturellement. L'essaya encore une fois de chanter : « J'avais un bon camarade, de meilleur et en avait pas... » Mais, cette fois, on pouvait mettre sur le compte de l'émotion sa facilité à détonner. Une demi-heure plus tard, Baptistin pédalait dans la nuit. Il avait tenu à charger à la fois son hôte et le co-pain de la S.N.C.F. - Ne vous bécotez pas « pour ma pomme. » Je ne veux laisser personne derrière moi et j'ai encore le jarret à voiturier plus lourd que vous. Pour lui accorder une satisfaction sentimentale, Denis lui avait permis de se présenter dès le lundi soir chez Delphine et Jean, afin de les rassurer.

contre-bas et s'approcha du taciturne visiteur.

« Qu'est-ce que tu veux boire, Alcide ? - Ça ne presse pas ! Jusseume s'assit en face du berger et se tut à son tour, mais les coups d'œil lancés aux clientes de sa femme, certains mouvements dont il était secouré, indiquaient son impatience de voir les commères s'éloigner. Lorsqu'elles eurent crié leurs aigres : « Bonsoir, m'sieurs, dames », que les sons de la clochette eurent fini de remplir la longue salle aux poutres enfumées, le patron murmura, penché sur le berger : - C'est toujours pour demain, ils ont répété le message à la T.S.F. Nous monterons le rejoindre aussitôt que la lune sera couchée. Alors, comme d'habitude, avec les lanternes, nous délimiterons le terrain d'atterrissage. A minuit, l'avion sera là et redcollera aussitôt. Le berger, hochant la tête. - Quand est-ce que le passager arrivera à ma cabane ? - Ça, je ne peux pas te le préciser. Il y a eu des complications. Il est arrivé à Brive dans un fichu état. Il avait dû voyager dans le caisson d'eau de la locomotive. On lui avait mis des bottes, bien sûr, mais, comme il est blessé à la jambe, cela ne l'a pas arrangé. Par guigne, la gare était bourrée d'Allemands. Il a fallu l'escamoter, il était incapable de marcher seul. - Heureusement, on ne manquait pas d'endroits pour l'abriter ni de médecins pour le soigner. Pourtant, le colonel a été obligé de descendre en ville pour le rencontrer. La réunion s'est faite à son chevet. - Maintenant, nous pouvons être tranquilles. Le maquis a toutes les instructions nécessaires... peut-être les dernières... ou les avant-dernières. M'est avis que le débarquement est proche. Alcide, le berger à barbe grise, opinait du chef. - Ça ne me dit toujours pas comment nous embarquerons le garçon, ni surtout comment il arrivera jusqu'au puy. - Ecoute-moi bien : un camion de farine tombera en panne, juste devant le sentier qui grimpe chez toi. On en descendra le blessé. Il faudra ensuite que tu l'arranges. Une fois au sentier, ce sera facile, dussé-je le porter moi-même. Le bois est assez touffu pour nous dissimuler. Est-ce qu'il t'a paru très lourd ? - Non, pour ça non, un vrai gosse. A ne pas croire qu'il peut être chargé de missions aussi importantes. Le berger se prit à rire d'un rire silencieux qui découvrait une denture jaunée, bien plantée et intacte. - J'ai plus d'une fois porté sur les épaules une brebis pleine qui s'était cassée une patte. Ce sera presque le même poids. Bon, bon, je gouterai le camion. Mais quelle excuse le camion de farine aura-t-il de s'égarer sur cette route qui ne mène nulle part ?

« Le chauffeur ne sera pas du pays, il aura cru prendre un raccourci pour gagner un village. - Tu as réponse à tout. Enfin, j'aurais préféré que tu m'annonces que l'avion ne viendrait pas cette fois-ci, que c'était remis. Les Boches se sont beaucoup montrés aujourd'hui et hier. On croirait qu'ils flairent le coup. Je les ai vus passer sur la crête avec deux tanks et d'autres voitures. Pour un peu, j'aurais pu me figurer qu'ils s'amusaient à m'encercler. Ils ont étudié mon puy Louvat à la jumelle. Belzébuth et Faraud, inquiets, les voyaient comme moi tourner sur les routes. Ils grognaient et jappaient dans leur direction. Jusseume acquiesça. - C'est vrai, ils ont traversé trois fois le village, comme s'ils ne savaient pas où ils voulaient aller. Peut-être qu'ils complaisaient les moutons à la jumelle. Alcide haussa les épaules. - En tout cas, nous prendrons nos précautions. Est-ce que Mlle Christine est prévenue ? - Bien sûr, elle était à la réunion de Brive. Théodore est un ami de son frère. A Londres, ils sont inséparables, et c'est M. Xavier qui remmènera son camarade demain. Aucun autre aviateur, n'oserait se poser là-haut, en pleine nuit. (A suivre)

# Tissus d'avant-saison

Votre spécialiste vous conseille

**POUR LA ROBE**  
Crêpe pure laine, une superbe qualité, coloris bleu, brun, rouge ou vert, largeur 90 cm. . . . . **10<sup>80</sup>**

**POUR LE TAILLEUR**  
Magnifique tissu Prince de Galles, pure laine, largeur 140 cm. . . . . **29<sup>80</sup>**

**Flanelle pure laine**, une très belle qualité lourde, se fait en gris, largeur 140 cm. . . . . **22<sup>80</sup>**

Notre choix en lainage printanier est magnifique, une visite à nos rayons vous convaincra.

*La Nouveauté* **AU LOUVRE** NEUCHÂTEL

## COMBUSTIBLES Combe-Varin S.A.



DRAIZES 50 Tél. 5 22 32

**Kerbes sèches exploitation 1945**  
Tourbe malaxée et à la main

Le professeur Alb. Friedmann sen. a fait pour

### TAILLEURS ET COUTURIÈRES

un livre d'études unique, par lequel chacun est capable de faire sans défaut blouses, jupes, jaquettes, manteaux raglan, pantalons de sport, etc. Ce livre garantit une coupe impeccable, et chacun désirant apprendre parfaitement la coupe doit posséder ce livre!

Le livre sur L'ART DE FAIRE SOI-MÊME DES PATRONS avec 54 figures coûte Fr. 15.—

Les formes de fond pour les cinq patrons ci-dessus peuvent être achetées pour le prix de Fr. 10.— pour thorax de 98 cm.

Envoi direct par DUVOISIN, Ecole de dessin de mode, Seefeldstrasse 134, ZÜRICH 8.

**Elexa** *Electricité*

C. HUMBERT-PRINCE  
RUEILLE DUBLE  
TEMPLE NEUF  
NEUCHÂTEL

### ASPIRATEUR

Location  
Vente - Echange

A vendre pour cause de double emploi un

### RADIO

trois longueurs d'ondes, état de neuf, cédé à prix avantageux. — Téléphoner au 5 47 58.

**ROSÉ-GUYOT**  
Neuchâtel

### GROSSESSE

Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-25.45 Ceinture «salus» 5% S.E.N.J.

### CHAUFFE-EAU

neuf, à gaz, très pratique, remplace électricité. Vu double emploi, à vendre. S'adresser: M. Courvollier, Trois-Portes 18.

Pour votre bateau

### NÉODRINE

Vernis à l'huile Huile de lin pure Antifouling Copal marin Pinceaux Eponges

**DROGUERIE** *Burkhalter*  
St Maurice 4  
NEUCHÂTEL

A vendre beau gros bœuf de travail de deux ans et demi, et deux bonnes génisses de dix-huit mois. S'adresser à Robert Gulchard, Areuse, tél. 6 35 06.

### AVIS DIVERS

**QUI DONNERAIT**

petit chien à veuve solitaire? Bons soins assurés. Adresser offres écrites à S. J. 862 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à la Tène un petit chalet

A la même adresse, une machine à bois, raboteuse dégauchisseuse. Seletto, Bevaix.

**MAGASINS MEIER S.A.**

Huile de noix sans coupons, pour ménages collectifs, pensions; une mortadelle succulente... et tendre, un vrai régal!

**Poussette** marque «Helvétia», en bon état, à vendre. S'adresser: Côte 47, 1er étage, à gauche.

**Baux à loyer** au bureau de l'imprimerie

## Il y aura foule à la ROTONDE

VENDREDI 7 MARS, à 20 h. 15  
pour assister au grand

# MEETING DE BOXE

organisé par le BOXING-CLUB, NEUCHÂTEL, sous le patronage de l'«Express», journal du soir, et sous le contrôle de la Fédération suisse de boxe

**De grands champions tous chevronnés**  
Cavin Pfister Krahenbuhl Fluckiger  
Genève Berne Berne Neuchâtel

**De nombreux combats qui vous tiendront en haleine**

Retirez vos places dès maintenant chez: JIKA-SPORTS  
Prix des billets: Fr. 1.65 à 5.—

## VENTE ANNUELLE DE L'ARMÉE DU SALUT

### UN SEUL JOUR: JEUDI 6 MARS

8 h. 45: Culte d'ouverture  
9 heures: **VENTE**  
Dès 14 h. 30: **BUFFET** - Pâtisserie «maison»  
Dès 18 heures: **Soupers à la carte**  
Assiettes anglaises, aspiros, ramequins au fromage, croissants au jambon, canapés, gâteaux aux fruits, poires «Hélène», coupes Melba.

Dès 19 h. 30 **SOIR EN FAMILLE** VENTE, JEUX, BUFFET, MUSIQUE

A vendre 800 pieds de bon

### FUMIER

bovin, ainsi que deux bouffes de deux ans, chez Adrien Desaulles, Saulles (Val-de-Ruz).

**Huiles d'olive** — du Portugal à Fr. 6.42 de France à Fr. 7.80 le litre + verre et compris lca et timbres - escompte.

**Zimmermann S.A.**  
aux Epancheurs seulement.

A vendre petit accordéon chromatique très solide, 100 fr. Convient pour café ou chalet. — A la même adresse.

**renard**  
très peu porté, couleur naturelle, 60 fr. S'adresser le soir après 19 heures. Demander l'adresse du No 878 au bureau de la Feuille d'avis.

**Cuisinière à gaz**  
à vendre, marque «Solitaire», quatre feux, deux fours de côté, état de neuf. Prix avantageux. S'adresser: avenue Forbachon 22, Pesoux.

### Machine «Singer»

dernier modèle, état de neuf, à vendre tout de suite (cause départ). Demander l'adresse du No 861 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une automobile «**FORD**» modèle 1933, 18 CV, en très bon état. Prix avantageux. — Adresser offres écrites à N. E. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

**A vendre**  
faute d'emploi, cinq cymbales, zildjans véritables, 32 cm., dans un jeu formidable pour charleston. Prix avantageux. — Ecrire à Otto Barbi, Kursaal, Montreux.

Votation cantonale des 8 et 9 mars 1947

QUI DIT **surenchères**  
DIT **déficits**  
DIT **augmentation des impôts et du coût de la vie**

# VOTEZ NON

COMITÉ RÉFÉRENDARE.

Votation cantonale des 8 et 9 mars 1947

**Pas de bonne politique sans de bonnes finances**

# VOTEZ NON

COMITÉ RÉFÉRENDARE.

### COURS PROFESSIONNEL de

## SECRETAIRES COLLABORATRICES POUR DENTISTES

ÉCOLE LÉMANIA LAUSANNE  
Tél. 3 05 12

### MARIAGE

Veuf, sans enfant, dans la quarantaine, de situation aisée, désire faire la connaissance d'une personne de conditions analogues. Faire offres écrites sous chiffres G. A. 868 à case postale 6677, Neuchâtel.

### DEM. A ACHETER

On demande à reprendre un **magasin d'alimentation** ou de cigares, très bien situé. Adresser offres écrites sous chiffres T. P. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion une **machine à laver** avec essoreuse, en parfait état. Faire offres avec prix sous chiffres T. P. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

### PERDUS - TROUVÉS

Egaré à Pesoux, depuis le 23 février, une **jeune chatte gris tigré** (une patte de devant blanche et l'autre grise). Le rapporter contre bonne récompense à l'imprimerie Albarin, Pesoux.

Perdu par voyageur, à la gare, samedi soir 1er mars, **porte-monnaie** double, avec fermeture éclair, contenant environ 250 fr. Contre récompense à l'Armée du Salut, Ecluse 18, tél. 5 13 24.

Perdu, vendredi soir, une boîte dans laquelle se trouvaient huit **bagues en or** de la rue Saint-Honoré à la Croix-du-Marché. Prière de la rapporter à Mile L. Schneider, «Au Sans Rival». Bonne récompense.

**Perdu** une paire de lunettes dimanche 2 mars, entre Chauxmont et Neuchâtel. Le rapporter contre récompense au poste de police.

Une seule adresse: **Jacheté et vendus tout Marcelle RÉMY** Passage du Neubourg Tél. 5 12 43

**Achat vieil or et argent** aux meilleurs prix du jour

**H. Paillard** SEYON 12

On cherche à acheter d'occasion une **machine à tricoter**

Demander l'adresse du No 861 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un **POUSSE-POUSSE** blanc, avec capot et petit matelas, en bon état, 40 fr.; une chaise d'enfant, 10 fr. — S'adresser: 6, Petit-Catéchisme.

A vendre un **fourneau de catelles blanches**  
10 fr. M. Edmond Humbert-Droz, Auvenerier 23.

A vendre un **vélo de fillette** moderne, à l'état de neuf. S'adresser, entre 13 h. et 14 heures: Orangerie 2, 2me étage.

**Baisse sur sucre**  
Intervall, gros déchets, de Tchecoslovaquie, 96%, dans les magasins Meier S. A., puisqu'il est à 2 fr. 45 le kg. par 5 kg. et sans coupons encore!

**GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

**ENSEIGNES de tous genres** chez **MEYER & CO** NEUCHÂTEL

# Ne brûlez pas le papier!

Nous pensions tous que, la guerre étant terminée, tout irait de nouveau bien. Les journaux devenant de plus en plus épais et les bordereaux d'impôts de plus en plus longs, nous avons pensé qu'il y avait du papier en abondance et nous ne l'avons plus mis soigneusement de côté comme pendant la guerre. Nous l'avons jeté et détruit avec insouciance.

Mais aujourd'hui, l'artisanat et l'industrie lancent soudain un cri d'alarme. Ils réclament du carton. Or, pour produire davantage de carton, il faut davantage de vieux papier, de ce vieux papier qui traîne partout, que nous jetons ou brûlons d'un cœur léger. Faute de carton, le relieur ne peut pas relier ses livres. Les fabricants de poudre à lessive, de paille de fer, de pâtes alimentaires, de chaussures et de vêtements se demandent où trouver du carton pour servir convenablement les centaines de milliers de ménagères suisses.

« Dans quoi devons-nous expédier nos bocaux de confiture? » se demandent les fabricants de conserves. « Comment emballer nos produits de valeur pour les expédier dans le monde entier? » disent les fabricants d'horlogerie et de broderie. L'industrie pharmaceutique ne sait plus non plus dans quoi vendre ses spécialités. Dans des milliers d'entreprises, les marchandises s'accumulent parce que, faute de carton, on ne peut pas les porter à la gare ou à la poste. Industriels, artisans, commerçants grands et petits, tous courent à la fabrique de carton, implorent et supplient. « Mais la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a », dit le fabricant. Pour que nos machines produisent du carton, il faut les alimenter. Il nous faut des matières premières, des matières premières et encore des matières premières. Si nous voulons combler tous les désirs, il nous faut 60 millions de kilos de vieux papier. Vous entendez bien: 60.000 tonnes ou 6000 wagons de vieux papier. Ni plus ni moins!

Comprenons-nous maintenant pourquoi le vieux papier ne doit pas être brûlé, même s'il fait très froid? Comprenons-nous qu'il ne faut pas perdre un gramme de vieux papier? Tout doit être récupéré, absolument tout\*.

C'est pourquoi vous tous, consommateurs de papier grands et petits, courez au galebas, à la cave, à vos archives, tirez en avant tout le vieux papier, accumulé, tous les journaux, papiers d'emballages, cartonnages, cartons ondulés, etc., qui traînent chez vous et n'y servent à rien.

Téléphonez au chiffonnier de venir chercher ce vieux papier et de le donner aux fabricants de carton. Demandez aux enfants des écoles de ramasser tout ce précieux matériel. Ils y gagneront quelques sous et vous aurez de nouveau de la place. La fabrique de carton pourra de nouveau travailler et livrer. Et tous ses clients, de la grande usine au petit magasin de village, seront de nouveau pleins d'entrain, ils pourront emballer leurs marchandises, les expédier et les vendre.

Office de guerre pour l'industrie et le travail  
Bureau pour l'emploi des déchets et matières usagées, Berne  
Téléphone (031) 61 28 86

\* Le ramassage par les écoles dépend de la collaboration volontaire des instituteurs et institutrices. De ce fait, les enfants étant surchargés, eux aussi, nous ne pouvons pas garantir que le vieux papier sera cherché partout. D'autre part, les chiffonniers manquent de personnel pour aller chercher les petites quantités de papier accumulées dans des centaines de milliers de ménages. Aussi, n'attendez pas passivement qu'il se produise quelque chose, mais agissez vous-même. Cherchez le moyen de faire parvenir votre vieux papier au chiffonnier, au besoin en le lui apportant vous-même. Ou téléphonez à Neuchâtel au numéro 5 35 41 et l'Office de guerre pour l'industrie et le travail fera tout son possible pour faire chercher votre vieux papier.

## A vendre

deux hangars 60 m. X sur 7 m. 75;  
un hangar 65 m. X 17 m. 20;  
deux baraques 16 m. X 6 m., cuisine et cantine, démontables, avec équipement;  
lignes électriques, poteaux, isolateur, fils, etc.;  
courroies de transmission;  
trois moteurs électriques 17 CV, 25 CV, 32 CV;  
quarante wagonnets à étage, en fer;  
500 m. voies Decauville, écartement 60 cm., profil 50-55 mm.;  
3000 m. voies Decauville, écartement 60 cm., profil 65 mm.;  
vingt-deux aiguilles, écartement 60 cm.;  
cinq plaques tournantes, écartement 60 cm.;  
onze saute-raills, écartement 60 cm.;  
collier, bache, couverture de cheval;  
quatre chars-camions avec épondes;  
deux bennes sur pneumatiques avec épondes;  
outillage divers.

S. A. des Marais des Ponts  
LES PONTS-DE-MARTEL (Neuchâtel)  
Tél. 039/3 71 07

### Bottes en caoutchouc

Pour enfants . . . Fr. 9.40  
Pour dames . . . Fr. 21.30  
Bottes américaines . Fr. 16.40  
Bottes à crémaillères Fr. 19.80  
Caoutchoucs pour messieurs . Fr. 9.80

**KURTH** Neuchâtel

Votation cantonale des 8 et 9 mars 1947

**Si l'Etat dépense tout son argent pour les constructions, il n'en aura plus pour les œuvres sociales**

# VOTEZ NON

COMITÉ RÉFÉRENDARE.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL se fera un plaisir de vous soumettre la nouvelle collection de CARTES DE VISITE

# Le problème de la construction en pays de Neuchâtel

## Vanité de la surenchère

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On nous dit beaucoup qu'il faut être optimistes, voir le développement de la cité et que l'argent dépensé pour ces nouveaux logements ne compromettra pas d'autres actions à venir. Laissons donc l'avenir avoir soin de lui-même et parlons un peu de ce qui se fait aujourd'hui.

Les autorités communales consacrent et ont consacré des sommes déjà considérables pour subventionner les nouveaux logements, mais ce faisant, elles ont naturellement dû renoncer à assainir les taudis, les logements vétustes, borgnes et malsains qui existent encore nombreux dans nos villes. Nous lisons le 28 février dans ce journal qu'une entreprise anglo-américaine allait s'installer chez nous. C'est fort bien, cependant si ces industries sont « attirées » chez nous et viennent s'y installer grâce aux allègements fiscaux qu'on leur consent et aux subventions de logements qu'on leur verse, on doit constater que les « chers » confédérés, les spécialistes étrangers, les anglo-américains même, bref tous les nouveaux venus sont logés dans des immeubles modernes avec tout le confort, dans de coquettes maisons familiales qui sont construites en bonne partie avec les impôts que paient les braves Neuchâtelois qui vivent dans les sombres locaux de la rue du Neubourg, des Fausses-Brayes ou de la rue de l'Industrie.

Nous craignons donc un peu les aspects « secondaires » de cette politi-

que et lorsque nous pensons à son issue, nous sommes tentés de nous remémorer une fable de La Fontaine où il est question d'une grenouille et d'un bœuf.

Nous sommes d'ailleurs désireux comme tous les patriotes de développer notre canton et ses cités, mais nous voudrions que ce développement fût sain et procédât d'abord d'un assainissement et d'une consolidation de ce que nous avons déjà.

Nous voudrions éviter un gonflement artificiel que nous tenons pour dangereux. La subvention nous paraît une solution de facilité qu'il faut contenir dans de justes limites correspondant à nos possibilités réelles. La pénurie de logements doit être vaincue par un effort de l'initiative privée qu'il ne faut pas décourager en y substituant à tout propos les deniers publics. Les tâches de l'Etat sont immenses, elles concernent les voies de communication, les écoles, les assurances sociales, etc., mais de grâce, laissons encore la chambre à coucher dans le domaine privé.

Or, les taux de subvention étant chez nous plus élevés que partout ailleurs, si l'on augmente encore les crédits, on disperse ses efforts et la Confédération ne manquera pas d'en tirer argument pour réduire ou supprimer son aide dans de nombreux autres secteurs où nous avons cependant besoin d'elle. Pour gagner quelques logements que l'initiative privée doit construire elle-même de toute manière, nous allons donc compromettre peut-être des millions que l'on nous refuse dans d'autres domaines alors qu'ils nous seraient indispensables.

D'autre part, la politique de subventions est une politique de servitude; servitude du propriétaire enfermé dans des hypothèques légales et d'autres restrictions; servitude des communes qui sont obligées de délaisser leurs tâches essentielles pour ne pas manquer quelques milliers de francs de subvention de logements; servitude du canton qui doit subir à son tour les conditions de la Confédération. Accepterions-nous toutes ces servitudes, crainte de manquer d'esprit d'entreprise, et cela au lendemain du 1er mars et à la veille de célébrer le centenaire de notre libération? Je ne pense pas qu'il faille être si pessimiste. La pénurie de logements doit être vaincue par les Neuchâtelois eux-mêmes auxquels nous n'avons pas, nous Neuchâtelois, à refuser notre confiance.

Les Neuchâtelois d'abord!

Léo DUPASQUIER.

## BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

### Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	3 mars	4 mars
Banque nationale	700.-	700.-
Crédit fonc. neuchât.	685.-	685.-
La Neuchâteloise as. g.	615.-	615.-
Câbles élect. Cortaillod	4300.-	4300.-
Ed. Dubled & Cie	865.-	865.-
Climent Fortland	1110.-	1110.-
Tramways Neuchâtel	500.-	505.-
Klaus, le Locle	540.-	535.-
Suchard Holding S. A.	525.-	525.-
Etablissement Perrenoud	252.50	253.-
Cie viticole Cortaillod	---	---
Zénith S. A. ord.	---	---
Zénith S. A. priv.	---	---

### OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 1932	97.-	d	97.-
Etat Neuchât. 3 1/2 1938	102.65	d	102.65
Etat Neuchât. 3 1/2 1942	102.65	d	102.65
Ville Neuchât. 3 1/2 1933	101.-	d	101.-
Ville Neuchât. 3 1/2 1937	101.50	d	101.-
Ville Neuchât. 3 1/2 1941	102.-	d	102.-
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	101.-	d	101.-
Le Locle 4 1/2 1930	101.-	d	101.-
Tram Neuchât. 3 1/2 1946	100.-	d	100.-
Klaus 3 1/2 1931-46	100.50	d	100.50
Perrenoud 4 1/2 1937	102.50	d	102.-
Suchard 3 1/2 1941	101.25	d	101.25
Vit Cortaillod 4 1/2 1943	---	d	---

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

### Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	3 mars	4 mars	
3% C.F.F. diff. 1903	103.50	d	103.60
3% C.F.F. 1938	99.40	d	99.60
4% Défense nat. 1940	100.40	d	100.40
3 1/2% Emp. féd. 1941	102.60	d	102.70
3 1/2% Jura-Simpl. 1934	101.90	d	102.-

### ACTIONS

Banque fédérale	43.-	d	42.-
Union banques suisses	801.-	ex	799.-
Crédit suisse	721.-	ex	720.-
Société banque suisse	678.-	ex	673.-
Motor Colombus S. A.	535.-	---	536.-
Aluminium Neuhäusen	1139.-	---	1135.-
Nestlé	1139.-	---	1135.-
Sulzer	1685.-	d	1665.-
Hisp am. de electric.	740.-	---	760.-
Royal Dutch	405.-	---	407.-

### Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

### Société de banque suisse

La 75ème assemblée générale ordinaire du 28 février 1947, à laquelle assistaient 81 actionnaires représentant 140,744 actions, a approuvé le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes de l'année 1946 et a donné décharge aux organes d'administration et de direction. Elle a décidé d'allouer à la Caisse de pensions du personnel une subvention extraordinaire de 1 million de francs à l'occasion du 75ème anniversaire de la banque de fixer le dividende à 5%, contre 4% l'année précédente, et de reporter à compte nouveau 4,387,663 fr. 53 (4,227,647 fr. 05).

L'assemblée générale a confirmé pour une nouvelle période de six ans les membres du conseil d'administration sortant de charge et a nommé un nouvel administrateur en la personne de M. Robert Käppel, administrateur-délégué de la CIBA, à Bâle. L'assemblée a en outre élu nouveau membre de l'office de contrôle M. Marc D'Espine, à Genève, en remplacement de feu Me Edouard Aymonier.

**RADION**  
lave plus blanc

**Grindelwald**  
Descentes de glaciers et excursions en haute-montagne dans la région du Faulhorn

**APOLLO**  
Tout le monde est d'accord: Un film magnifique!  
**2 DERNIERS JOURS**  
**Le pirate des mers**  
• EN TECHNICOLOR •  
Jeudi, à 15 h.: Matinée à tarifs réduits  
**MICHEL SIMON** dans **La bataille silencieuse**  
d'après le roman « Le Poisson chinois »

## Politique de construction

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'Etat a les moyens de financer cette étape des 2 millions; il y en a 5, de ces millions, qui viennent de tomber presque miraculeusement dans les caisses de l'Etat.

On a voulu opposer villes et campagnes. C'est une erreur et c'est dangereux. La prospérité des villes et des campagnes, de même que leur dépression, font un. Nos amis bourgeois, dont le canton est essentiellement conservateur et agricole, après avoir, déjà accordé un premier million, viennent d'attribuer encore 2,400,000 fr. à cette lutte.

Soyons réalistes. Recherchons toujours des solutions meilleures. Mais n'oublions pas que le mieux est l'ennemi du bien.

N'arrêtons pas la construction. En votant « oui » les 8 et 9 mars, on servira les intérêts bien compris de la jeunesse, jeunesse citadine comme jeunesse paysanne.

En votant « non », on ne fera rien d'autre que de favoriser, les autres régions du pays à nos dépens.

Je suis convaincu qu'un vote négatif aura des répercussions fâcheuses contrairement à toute notre économie.

Georges BEGUIN.

## CARNET DU JOUR

Université: Aula, 20 h. 30, conférence: « La situation charbonnière en Europe. »

## Cinéma

Rex: 20 h. 30, Infernales aventures du cavalier rouge.  
Studio: 20 h. 30, Les dix petits nègres.  
Apollo: 20 h. 30, Le pirate des mers.  
15 h., La bataille silencieuse.  
Palace: 20 h. 30, L'affaire du oeilier de la reine.  
15 h., La fille du puisatier.  
Théâtre: 20 h. 30, Danger de mort.

## Une bonne action

C'est de faire connaître la Poudre LOUIS LEGRAS. Ce précieux remède calme les plus violents accès d'asthme, d'essoufflement, de toux des bronchites chroniques. Prix de la boîte: Fr. 1.82 dans toutes les pharmacies.

Dès maintenant et jusqu'à Pâques plus attrayant que jamais!  
La grande nouveauté! Télé-Siège

**LOTTERIE ROMANDE**  
tirage 15 mars  
50.000  
2 GAGNANTS PAR POCHETTE ET 10 AUTRES CHANCES

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## La Norvège est disposée à reprendre les pourparlers avec l'Union soviétique

au sujet d'une révision éventuelle du traité du Spitzberg

OSLO, 4 (Reuter). — Le rapport de la commission des affaires étrangères sur la question du Spitzberg accueilli par le parlement norvégien au cours d'une séance à huis clos tenue à la mi-février, par 101 voix contre 150, a maintenant été remis pour publication. Il ressort de ce rapport que la Norvège est disposée à reprendre les pourparlers avec l'Union soviétique sur une révision éventuelle du traité du Spitzberg de 1922, reconnaissant la souveraineté de la Norvège sur les îles du Spitzberg. Ces pourparlers devront être poursuivis avec le consentement des puissances signataires du traité de 1922 à l'exception du Japon.

Les autres Etats signataires sont la Grande-Bretagne, les Dominions britanniques, les Etats-Unis, le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Italie, la France et la Hollande. L'Union soviétique participe au traité depuis 1925, c'est-à-dire depuis le moment où la Norvège pris possession des îles en bonne et due forme.

De plus, il ressort des délibérations

de la commission des affaires étrangères qu'aucune négociation d'ordre militaire ne devra avoir lieu avec une seule puissance en ce qui concerne la défense des territoires sous souveraineté norvégienne. Le rapport cite la déclaration commune du 9 avril 1945, selon laquelle les gouvernements norvégien et soviétique considèrent que la neutralité du Spitzberg telle qu'elle est définie dans le traité de 1922 n'est plus conforme aux buts primitifs. D'après l'article 9 du traité de 1922, les territoires du Spitzberg ne doivent jamais servir à des buts stratégiques.

Le rapport de la commission dit ensuite qu'une autre approbation de ce principe est apparemment contraire aux intérêts des deux pays, lesquels s'efforcent de trouver une solution en ce qui concerne l'utilisation de ces îles dans des buts stratégiques, une solution qui favoriserait aussi bien la sécurité des deux pays qu'une extension régionale du réseau de la sécurité internationale.

## AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, l'assemblée générale des cardinaux et évêques de France s'est ouverte hier matin à Paris.

M. Bollaert, ancien combattant de la guerre de 1914-1918, a été nommé haut commissaire en Indochine en remplacement de l'amiral Thierry d'Armenville.

En ITALIE, le gouvernement a été informé que la Grande-Bretagne renonçait à demander à l'Italie le paiement de 2,300,000 livres sterling que celle-ci lui devait à titre de réparations.

La police d'ATHENES a arrêté mardi 500 personnes en situation irrégulière. Les milieux de gauche assurent qu'il s'agit de dirigeants de l'E.A.M.

En BELGIQUE, M. Spaak, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il souhaitait que la conférence de Moscou ne parvienne pas à régler le problème allemand car, dit-il, il est trop tôt pour faire la paix avec l'Allemagne.

La Foire de LEIPZIG, qui doit durer six jours a été inaugurée mardi. Les exposants sont au nombre de 12,000 alors qu'il n'y en avait que 240 l'année

dernière. Les autorités soviétiques ont ouvert leur zone aux commerçants des autres zones ainsi qu'aux correspondants de presse étrangers.

L'ensemble du réseau de chemins de fer en zone soviétique d'ALLEMAGNE a été déclarée zone interdite en raison du nombre croissant de vols de charbon dans les trains et sur les voies ferrées.

En AUTRICHE, un journal communiste laisse entendre que M. Kurt Schuschnigg, ancien chancelier, aurait des comptes à rendre devant la justice.

Une violente tempête de neige sévit sur les provinces orientales du CANADA. Le trafic est en partie paralysé.

Aux ETATS-UNIS, les pourparlers sur l'aide financière des Etats-Unis à la Grèce vont désormais se poursuivre directement entre les deux pays.

La conférence des juifs d'Amérique a soumis au Conseil des ministres des affaires étrangères la proposition que le traité de paix avec l'Allemagne envisage le versement de réparations au peuple juif.

## Les sports

**SKI**  
**Karl Molitor remporte le titre de champion des Etats-Unis en descente**

Après ses victoires à Woodstock, l'équipe suisse s'est rendue à Salt-Lake-City où elle s'est entraînée pendant trois d'une semaine.

L'épreuve de descente comptant pour le titre de champion des Etats-Unis s'est déroulée dans les environs, très accidentés, d'Ordjon.

Chez les dames, une surprise assez considérable a été causée par la victoire très nette des deux sœurs canadiennes Wurtele, qui ont dominé en vitesse et en technique les autres concurrentes.

La première place est revenue à Roda Wurtele avec 2'26"4 devant Rhona Wurtele, à 2". La première Européenne a été Olivia Ansoni (Suisse), qui a franchi la ligne d'arrivée avec 17" de retard sur Roda Wurtele.

Chez les messieurs, un concurrent est ressorti très nettement du lot, c'est notre as national Karl Molitor qui, sans aucune chute et dans un style parfait, a réalisé de loin le meilleur temps, battant l'Américain d'origine norvégienne Alf Engen.

Karl Molitor a été crédité de 2'38"4 devant Alf Engen (Etats-Unis) 2'42"8 et Paul Valaer — dans un jour excellent — 2'44"9. Notre troisième concurrent, Eddy Rominger, a fait une chute en fin de parcours et il n'a pu se classer dans les quinze premiers.

## NATATION

### Nouveau record suisse

Au cours d'une rencontre Berne-Bâle, M. N. Schwetzer, de Bâle, a battu le record de Suisse des 100 m. brasse en 1'16"4 (ancien record 1'18"6).

## NETROSVELT

Dragées  
Amalgamant naturel remarquable, contenant des hormones, régularisant les fonctions vitales.  
Cure complète de 100 dragées, Fr. 8.30 ica incl.  
Envoi discret et franco par Dr Netter, Pharmacie de Sainte-Luce, Lausanne.  
En vente dans toutes les pharmacies.

**LOTTERIE ROMANDE**  
tirage 15 mars  
50.000  
2 GAGNANTS PAR POCHETTE ET 10 AUTRES CHANCES

## Emissions radiophoniques

**Mercredi**  
SOTTENS et tédifiduction: 7.10 le salut musical. 7.15, inform. 7.20, classiques italiens. 10.10 émission radioscopique. 12.15, l'orchestre Cedric Dumont. 12.29, l'heure. 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, ce soir pour vous. 13 h., musique récréative française. 13.15, Pelissier et Mélanide. 16.59, l'heure. 17 h., musique légère par l'ensemble Guy Marocco. 17.30, pour les jeunes. 18.15, les contes de la fée Crapette (X). 18.35, pièces classiques pour violon. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. et programme de la soirée. 19.25, la situation internationale. 19.35, les goûts réunis. 20.05, poètes, à vos lyres. 20.25, concert par l'O.S.R. et Mme Annarosa Taddel, pianiste. 22.30, inform.

**BEROMUNSTER** et tédifiduction: 12.15, nouveaux disques. 12.40, musique populaire. 13 h., l'orchestre Cedric Dumont. 17 h., concert (Sottens). 17.30, pour Madame. 18 h., musique de films et d'opérettes. 18.15, petite fantaisie musicale. 19 h., l'orchestre Tony Bell. 19.25, communiqués. 19.40, écho du temps. 19.55, disques. 20 h., « Guyane », pièce en trois actes. 21.15, musique tchèque. 21.30, concert par le R.O.

## Communiqués

### Vente de l'Armée du Salut

Contrairement à l'habitude, elle ne durera qu'un jour, jeudi 6 mars. Ouverte le matin par un culte que présidera le brigadier Mosmann, elle se poursuivra jusqu'au soir. Un buffet bien garni fonctionnera l'après-midi. Nous recommandons particulièrement à nos amis le souper servi à la carte. La soirée sera agrémentée de musique et de chants. Vendredi soir, un gentill programme, avec ronde d'enfants, saynètes, etc., terminera la vente de cette année.

## LAUSANNE

Musée cantonal des beaux-arts  
**Exposition**  
15 février - 16 mars 1947  
**40 ans d'art italien**  
du « futurisme » à nos jours.  
Peintures - Sculptures - Livres d'art  
Dessins - Gravures

## PALACE

AUJOURD'HUI, à 15 heures  
**Raimu - Fernandel**  
dans  
**LA FILLE DU PUISATIER**  
de Marcel Pagnol  
Prix 1.-, 1.50 et 2.-

## PALACE

2 DERNIERS JOURS  
**Viviane Romance**  
dans  
**L'affaire du collier de la reine**  
Jeudi matinée à 15 heures  
Prix 1.-, 1.50 et 2.-

## Vous êtes DUR D'OREILLE?

Faites comme tant de vos semblables  
**Essayez l'appareil acoustique «MAICO»**  
qui s'adapte à l'ouïe de chacun.

Adressez-vous sans engagement à **L'INSTITUT MAICO**  
PLACE BEL-AIR 2 (3me étage) - Tél. (021) 3 81 60  
**LAUSANNE**  
REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

# LA VIE NATIONALE

LE PROBLÈME DE L'ÉLECTRICITÉ

## Le Conseil fédéral renonce à recevoir une délégation des communes du Rheinwald

Celles-ci ayant fait savoir qu'elles ne reviendraient pas en arrière

BERNE, 4. — Par décision du 29 novembre 1946, le Conseil fédéral a rejeté le recours formé par le consortium des usines d'Hinterrhein et confirmé la thèse juridique du canton des Grisons et des communes du Rheinwald. En prenant cette décision, il savait que l'aménagement de l'usine d'Hinterrhein, avec bassin d'accumulation à Splügen, ne serait dès lors possible que si les communes de Splügen, Medels et Nufenen, qui disposent des forces hydrauliques, reconnaissant l'état grave de notre approvisionnement en énergie électrique, octroyaient quand même, de leur propre chef, les concessions nécessaires.

C'est pourquoi à mi-janvier déjà, le Conseil fédéral s'est adressé aux communes du Rheinwald par l'intermédiaire du Petit conseil du canton des Grisons et leur a proposé une entrevue pour discuter l'ensemble du problème. Il désirait renseigner ces communes sur la gravité de la situation où nous nous trouvons dans le domaine de l'économie électrique et lui prier, une fois encore, d'examiner à quelles conditions elles seraient

en mesure de rendre possible l'aménagement du lac artificiel de Splügen en octroyant les concessions nécessaires.

Le Conseil fédéral donnait d'ores et déjà l'assurance aux communes qu'une solution satisfaisante serait donnée au problème de la compensation en nature à offrir à la population transférée. Il précisait qu'il était disposé à prêter son aide aux habitants obligés de chercher un nouveau lieu d'établissement.

### Aucun arrangement n'est possible

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris connaissance de la réponse des communes du Rheinwald qui acceptent l'entrevue proposée. Elles précisent toutefois que la discussion ne doit en tout cas pas être considérée comme devant préparer la voie à des négociations. Les communes désirent simplement exposer à nouveau les raisons qui les ont amenées — et qui les amèneront également à l'avenir — à s'opposer au projet de lac artificiel. Dans ces circonstances, le Conseil fédéral estime inutile l'entrevue envisagée. Il regrette de devoir constater que dans ce cas également, ses efforts de conciliation sont restés vains.

## Des négociations ont eu lieu à Berne pour examiner la situation des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la Suisse

On communique officiellement:

Des négociations ont eu lieu à Berne du 24 février au 1er mars 1947 entre une délégation suisse et une délégation britannique. Elles avaient pour objet l'examen de l'accord monétaire anglo-suisse du 12 mars 1946, prévu à l'article 9 de cet accord, et de son fonctionnement pendant la première année d'application.

Les deux délégations examineront également l'évolution probable des échanges commerciaux et du service des paiements pendant l'année contractuelle 1947-1948. Les paiements de la zone sterling en Suisse continueront vraisemblablement de se présenter en excédent, mais on a de bonnes raisons d'admettre que la balance des comptes marquera un redressement par rapport à l'année 1946-1947, les deux gouvernements se proposant d'intensifier dans toute la mesure du possible les importations en Suisse de marchandises du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord, ainsi que des autres pays de la zone sterling.

Les deux délégations ont également convenu de maintenir dans des limites appropriées le tourisme britannique en Suisse pendant les douze prochains mois. A cet effet, il sera nécessaire de maintenir les mesures de contrôle existantes. Les touristes devront donc se procurer à Londres, comme jusqu'ici, une autorisation spéciale pour obtenir en Suisse le paiement de leurs titres touristiques; ils toucheront, comme par le passé, les deux tiers sous forme de bons en nature et un tiers en espèces.

Les deux délégations présenteront un rapport à leurs gouvernements. On prévoit que les pourparlers se poursuivront prochainement.

## Les élucubrations d'un comité

La presse suisse, à la suite d'un long communiqué de l'A.T.S. évoque la troisième attaque contre notre pays du « Comité international pour l'étude des questions européennes » à Londres, lequel s'en prend à nouveau à la Confédération au sujet notamment des avoirs des Allemands établis en Suisse. Le département politique avait déjà fait fi de ces allégations. On apprend que le fameux comité ne représente en réalité guère autre chose que son secrétaire, M. Robert Borel — de son vrai nom Hirsch. Le gouvernement britannique vient d'ailleurs de faire savoir qu'il ne basera jamais son attitude sur la foi des rapports d'un tel comité. Dans ces conditions, on comprendra — étant donné le rationnement du papier — que l'on ne s'attarde pas plus longtemps à ces élucubrations.

## AVIS TARDIFS

### L'Association du commerce de détail et l'Association pour le développement de Neuchâtel

recommandent à leurs membres la conférence qui aura lieu ce soir à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université de M. François Michel, président de l'Office de répartition du charbon en France, sous les auspices de la Société neuchâteloise de science économique et de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, sur

### la situation charbonnière en France

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie  
Société neuchâteloise de science économique

Ce soir, à 20 h. 30  
à l'Aula de l'Université  
Conférence de  
M. François MICHEL  
Président de l'Office de répartition du charbon en France  
sur ce sujet:

### La situation charbonnière en Europe

Entrée gratuite  
Suisse vivant au Congo, cherche, dans la région,  
**PENSION**  
pour ses trois enfants: deux garçons de 14 et 10 ans, désirant rester ensemble; et une fillette de 8 ans. Bons soins et vie de famille désirés. — Faire offres, avec prix de pension, à M. Léon Guye, Parcs 87, Neuchâtel.

## CONSERVATOIRE

Aujourd'hui, à 17 heures  
conférence Estreicher:  
« La danse primitive »  
Entrée



**Une solution élégante**

Tailler du savon en copeaux, le mêler à de la soude et à des produits de blanchiment, tout cela est bien trop compliqué. C'est une chose que l'on

pouvait encore admettre il y a 40 ou 50 ans, mais aujourd'hui, la ménagère moderne a une solution beaucoup plus élégante: elle achète Persil. Le paquet de Persil contient tout, mais vraiment tout ce qu'il faut pour réaliser un nettoyage parfait du linge, et, retenez bien ceci: Persil est de composition absolument soignée, une composition qui ne change pas et qui donne toujours une belle lessive.



Pour mieux laver

**Persil**

Henkel & Cie. S.A., Bâle

Trempez à l'eau, rincez au fil

PP 495b

A vendre  
**camionnette «Chevrolet»**

charge utile 1000 kg., en parfait état. S'adresser à Charles Robert, Peseux, téléphone 6 11 45.

**Liberal**

**résout les mucosités à travers la peau**

soulage bientôt en cas de rhume tenace, toux, catarrhe pectoral, point à la poitrine, rhumatisme, sciatique, goutte, lombago

**Baume Liberal**

Tubes à fr. 2.50 et 4.-- dans les pharmacies

Un produit de la Galactina & Biomalt S. A. Belp

**Les conférences de Belles-Lettres**  
VENDREDI 7 MARS 1947, à 20 h. 15  
à la Grande salle des conférences

**François Poncet**  
ancien ambassadeur de France à Berlin

PRÉSENTE

**«HITLER TEL QUE JE L'AI CONNU»**

Location « Au Ménestrel »

**Phoshasel**

le nouveau sel de cuisine qui... calme les nerfs, active la digestion, augmente la teneur en calcium

Le paquet de 1 kg. Fr. 1.55

DROGUERIE **Burkhalter**  
St-Maurice & NEUCHÂTEL  
O. I. C. M. 11 328

**FUMIER**

A vendre environ 1500 pieds de fumier de ferme. S'adresser à Emile Aebi, Dombresson.

**Un beau portrait**

est toujours d'une réalisation délicate.

Adressez-vous au spécialiste

**PHOTO ATTINGER**

1, pl. Piaget - 3, pl. Purry NEUCHÂTEL

Passeports. Travaux de qualité.

**OCCASION**

Superbe dressoir en noyer galbé avec table à rallonge, six chaises et un divan. — S'adresser: Mme Widmer, Fontaines (Val-de-Ruz).

**Avant d'acheter ou d'échanger un accordéon, consultez le spécialiste!**

Choix superbe; tous les modèles ACCORDEONS MUSIQUE

**M. JEANNERET**  
Tél. 5 14 66  
Rue Matile 29  
magasin: Seyon 28  
NEUCHÂTEL

**MOTO**

avec side-car 500 TT, «Allegro», à vendre, faute d'emploi. Adresser offres écrites à M. T. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

Votation cantonale des 8 et 9 mars 1947

Citoyens, votez

**contre l'abus des subventions**

**VOTEZ NON**

COMITÉ RÉFÉRENDIAIRE.

**Bonnes occasions A VENDRE:**

une moto-side-car pour transport, 10 Ps.; un bassin-lavoir pour la lessive (double); une petite armoire vitrée pour épicerie; un petit malaxeur à beurre, le tout en parfait état et bon marché. Demander l'adresse du No 859 au bureau de la Feuille d'avis.

Les dernières créations en **colifichets** pour la saison nouvelle viennent d'arriver

Savoie-Petitpierre S. A.  
RUE DU SEYON

**Appel aux membres de la Colonie française et à leurs amis suisses**

Tous les petits chanteurs à la Croix de Bois, qui seront à Neuchâtel le samedi 8 mars, n'ont pas encore trouvé une famille pour les accueillir pour le souper du samedi et la couche pour la nuit. Inscrivez-vous tout de suite à la Maison de France, Ecluse 38. Tél. 5 26 56. — Un grand merci d'avance.

**DES LOGEMENTS D'ABORD**

Le Canton de Neuchâtel serait-il **LE SEUL** de tous les cantons suisses à renoncer aux subventions fédérales pour la construction de logements ?

Vous pouvez voter oui puisque, de 1943 à 1946, l'impôt cantonal direct a rapporté environ 12 millions de plus que la somme budgétée

Tout le régime actuel de lutte contre la pénurie de logements est fixé et organisé par les autorités fédérales et par la législation fédérale

Si vous votez non les 8 et 9 mars, vous ferez uniquement un beau cadeau aux autres cantons qui se partageront notre part à laquelle nous aurons bien peu intelligemment renoncé !

Si vous votez non, rien ne sera changé au régime des subventions sauf ceci:

**Les autres cantons construiront encore un peu plus ... et nous plus du tout**

**Votez OUI les 8 et 9 mars 1947**

Comité cantonal de lutte contre la pénurie de logements

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nominations

La chancellerie d'Etat nomme communi- Dans sa séance du 4 mars 1947, le Conseil d'Etat a nommé Mme Fernande Roulet...

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La vie sans journaux...

Depuis près de deux semaines, la capitale française est privée de journaux. Imaginons un peu quelle serait notre vie si nous nous trouvions aussi, soudain, sans quotidiens.

UNE AFFAIRE MOMENTANÉMENT LIQUIDÉE

Le Conseil général adopte les conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner les relations entre la ville et les sociétés d'électricité

La séance est ouverte à 20 heures, sous la présidence de M. Jean Uebersax, président, à l'hôtel de ville.

Un exposé du président de la commission

Le président de la commission, M. Spinner (soc.), donne des explications sur les difficultés auxquelles se sont heurtés les commissaires qui ont consacré 80 heures en tout à ce travail, sans toucher...

La discussion

M. Daniel Liniger (soc.) expose les raisons pour lesquelles il a signé le rapport avec réserves. Il aurait voulu voir y figurer les deux points suivants: la question du cumul de M. Emmanuel Borel...

M. Edm. Bourquin (rad.) n'est pas d'accord avec le rapport. Il est facile après coup de faire des reproches à certains hommes. Il faut se replacer à l'époque où ces hommes ont dû prendre des responsabilités en ce qui concerne la production de l'énergie électrique...

M. Spinner (soc.) rappelle les limites dans lesquelles a travaillé la commission. Celle-ci n'a pas eu pour mission d'étudier l'ensemble de la politique de la ville en matière d'électricité.

M. Georges Mermod (trav.), membre de la commission, explique aussi pourquoi il a formulé des réserves. Il croit que le sujet n'est pas épuisé.

M. Georges Béguin, président de la ville, annonce que le Conseil communal est d'accord avec les propositions de la commission.

La première proposition de la commission invitant le conseil communal à présenter un rapport complet dans le temps et dans l'espace, sur la politique de la ville en matière d'électricité est acceptée par 31 voix sans opposition.

La seconde proposition consistant la même autorité à présenter un rapport comprenant des modifications des dispositions légales et réglementaires visant les compétences financières du Conseil communal et de ses membres est également adoptée par 29 voix.

Certains conseillers généraux, dans une brève discussion préalable, avaient estimé que cette proposition était en somme un coup d'épée dans l'eau.

A ce propos, M. P. Raymond (trav.) observa qu'il éprouve un malaise depuis longtemps: les conseillers généraux pratiquement n'ont pas la possibilité d'exercer le contrôle qui, théoriquement, leur incombe. Il faudrait trouver un remède à cet état de choses.

M. Spinner (soc.) précisa pour sa part la portée de la deuxième proposition de la commission: il voudrait que le Conseil communal fasse un classement du

genre d'opérations qu'il est amené à réaliser, quelles sont celles qu'il peut faire à lui seul et quelles sont celles pour lesquelles il doit en référer au Conseil général.

Subscription de cent actions de fer du Val-de-Ruz

Le Conseil communal demande à être autorisé à souscrire cent actions nouvelles de 500 fr. de l'entreprise réorganisée du régional du Val-de-Ruz.

M. Urech (trav.) regrette que l'éventualité de faire passer un autobus par la vieille route de Valangin n'ait pas été retenue. Comment se fait-il que la Compagnie des tramways ait imposé à la ville une situation qui n'est pas favorable à celle-ci?

M. Campell (lib.) dit que son groupe appuie le projet. Il voudrait seulement que la commune ait son représentant au sein de cette entreprise. Il dépose un amendement envisageant un amortissement des actions souscrites.

Echanges et ventes de terrains

Le Conseil général consacre ensuite un bref débat à divers arrêtés concernant l'échange et la vente de divers terrains. Il s'agit en premier lieu d'un arrêté concernant un échange à la Maladière, permettant à un minimum de frais l'aménagement de tout un quartier, solution bien préférable à l'expropriation. L'arrêté est accepté par 31 voix.

Il en est de même de celui prévoyant l'acquisition d'un terrain à Serrières, qui coupe dans sa longueur ceux appartenant déjà à la commune.

L'arrêté concernant la vente de terrain à Maujolia est également voté.

Une discussion s'élève en revanche au sujet de la vente d'un terrain à la place Piaget pour le futur hôtel des Alpes, avec octroi d'un prêt hypothécaire en deuxième rang.

M. Raymond (trav.) relève que ce sera un premier pas pour faire cesser la carence de l'hôtellerie à Neuchâtel.

M. Martin (rad.) voudrait des précisions au sujet de la transformation du café du Théâtre. Il lui est répondu que le Conseil communal n'a pas abandonné ce projet. C'est même celui-ci qui a fait «partir» l'initiative privée.

M. J.-J. DuPasquier (lib.) demande des garanties d'ordre esthétique pour l'édification du futur hôtel de la place Piaget.

M. P. Röthlisberger (lib.) explique son vote qui sera négatif. La commission d'urbanisme n'a pas encore pu se prononcer sur le projet.

Une controverse s'élève entre MM. Campell (lib.) et Rognon, chef du département des finances, sur l'affectation du fonds résultant de la vente que M. Campell voudrait voir consacrer aux amortissements et que le Conseil communal entend verser au «Fonds pour l'amélioration de l'habitation».

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

Echos du Premier Mars dans la région

Au Landeron (c) Pas de manifestation officielle organisée au Landeron, chacun se réserve pour l'année prochaine Samedi soir, la Société de musique a joué quelques morceaux en divers endroits de la localité, un cortège étant impossible en raison de l'état verglacé des chemins.

A Pesoux (c) La traditionnelle fête du 1er mars s'est déroulée avec beaucoup de modestie à Pesoux.

Le vendredi soir alors que notre fanfare jouait la retraite à travers le village, les adhérents de deux partis politiques se groupaient autour de leurs chefs. Les libéraux se retrouvaient à l'hôtel de la Gare de Corelles. Les radicaux rompaient cette fois-ci la coutume... de ne rien faire du tout, avaient coté leurs membres à assister à un souper-séjour au restaurant Métropole, au cours duquel M. Marcel Gauthier, de Pesoux, fit un tour d'horizon dans le cadre communal et M. Victor Hauser, de Vauxmarais, parla des nombreux projets et arrêtés en vigueur sur le plan cantonal.

Le jour du 1er mars la diane fut jouée dans les différents quartiers. Une journée favorable aux sports s'annonça, aussi est-ce par centaines que les amateurs de sports d'hiver se rendirent sur les pentes enneigées de notre Jura.

A Boudry (c) Vendredi dernier, notre fanfare a parcouru les rues de la ville en jouant la retraite, rappelant aux Boudryens que la république neuchâteloise allait entrer dans sa centième année.

Les différents partis politiques ont eu leurs banquets traditionnels et les membres de l'Union chrétienne ont mangé des lapins, gras à souhait. Quant à la Croix-Bleue, elle a offert sa soirée habituelle, où chœurs, musique, dialogue, ronde enfantine et pièce de théâtre. La nuit de Noël, tout cela avec enthousiasme par le groupe littéraire d'Yverdon, ont fait passer d'agréables instants aux auditeurs.

A Chézard-Saint-Martin (c) Rompant la tradition, les partis politiques de notre commune ont célébré le premier Mars chacun pour son propre compte, les radicaux la veille, les libéraux samedi soir. Tandis que les radicaux n'avaient pas d'orateurs invités, les libéraux avaient fait appel à M. Chs Borel, député, à la Chaux-de-Fonds, qui traita le sujet de son «tour d'horizon» politique et économique avant le centenaire. Un nombreux public a assisté aux deux manifestations.

A la Brévine (c) Vendredi 28 février et samedi 1er mars, la neige n'a pas cessé de tomber; le vent soufflait en rafales.

Malgré ces circonstances défavorables, la manifestation organisée par le P.P.N. a obtenu un vrai succès. La recette a dépassé 2800 fr. et laissera un fort joli bénéfice.

Au cours de l'après-midi de samedi, la fanfare «L'Avenir» a donné un concert très apprécié. M. Fritz Matthey, substitut du préfet des Montagnes, a prononcé un discours plein d'humour, qui a été fort applaudi par le public nombreux, réuni dans la grande salle.

A Yverdon (c) Samedi soir, les membres de la Société neuchâteloise étaient réunis dans leur local, l'hôtel de la Paix, pour célébrer le nonante-neuvième anniversaire de l'indépendance neuchâteloise.

La grande salle recevait une cinquantaine de convives. Après le banquet, agréablement interrompu d'accordéon joué par un groupe d'enfants, M. Perrin-Jaquet, président, a salué l'assemblée, remercié M. Paillet, hôtelier pour l'excellent menu qu'il nous a servi et donné la parole à M. Hillebrand pour le toast à la patrie, suivi de l'hymne neuchâtelois chanté avec ardeur par toute la salle.

Mademoiselle Marie Schmutz, à Fahrwangen; Mademoiselle Julie Schmutz; Monsieur et Madame Albert Schmutz et leur fille Eliane, à Zurich; Monsieur et Madame Auguste Schmutz-Derron et leurs enfants, Alexandre, Bernard-Auguste et Antoinette, à Praz; Monsieur Jacques Fellmann, à Fahrwangen; Mademoiselle Nelly Fellmann, à Berne, les familles parentes et alliées au Vully et en Amérique, ont le grand chagrin de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur Albert Grisel; Monsieur et Madame Arthur Grisel et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Henri Lehmann-Grisel; Monsieur et Madame Willy Grisel et leur petite Josette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Roger Morel-Bonny et leur petit Jacques, à Sierre; Monsieur Willy Rufer, à Pesoux; Mademoiselle Alice Egli, à Pesoux; Madame Martha Egli, à Môtiers; Monsieur et Madame Adrien Egli et leurs enfants, à Brouge; Monsieur René Egli, à Neuchâtel, ainsi que les familles Bonny, Egli, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Arthur Grisel et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Henri Lehmann-Grisel; Monsieur et Madame Willy Grisel et leur petite Josette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Arthur Grisel et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Henri Lehmann-Grisel; Monsieur et Madame Willy Grisel et leur petite Josette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Arthur Grisel et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Henri Lehmann-Grisel; Monsieur et Madame Willy Grisel et leur petite Josette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Arthur Grisel et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Henri Lehmann-Grisel; Monsieur et Madame Willy Grisel et leur petite Josette, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

la mémoire du juste est en bénédiction. L'œuvre du juste est pour la vie. Prov. X, 7 et 16.

L'incinération aura lieu jeudi 6 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte pour la famille, Guches 10, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part Elle a sonné la dernière heure De l'épouse et bonne mère qui savait Et la sombre demeure Pour elle va s'ouvrir. Le travail fut sa vie.

UN PROCÈS DE PRESSE AU TRIBUNAL DE POLICE

Hier matin, M. Raymond Jeanprêtre a présidé une audience du tribunal de police, au début de laquelle on vit défiler une trentaine de personnes, qui n'avaient pas payé leur taxe militaire.

Certains cas ont été liquidés, d'autres seront examinés à nouveau prochainement et les accusés pourront faire valoir des moyens de preuves dont ils ont fait état verbalement hier matin.

Huit témoins — dont deux professeurs honoraires de notre Université — viennent dire l'impression que leur a faite la lecture de l'article incriminé.

Les deux passages sur lesquels les juges schaffhousiens fondent leur accusation ne peuvent être interprétés que d'une seule façon par qui connaît la langue française.

Concluant les témoins, il n'a pas été question de soupçonner les juges de corruption. En revanche, tous les lecteurs ont eu le sentiment que, pour permettre une telle marge entre les deux jugements, la loi devait être insuffisante.

Après avoir repris ces arguments, l'avocat de l'inculpé souligna de son côté que le droit de critique étant reconnu et consacré dans notre pays, M. Schulé n'a fait que son devoir en commentant une anomalie. La presse a pour mission d'informer le public le plus objectivement possible.

Un journaliste a le droit de prendre position sans un débat, de discuter, d'approuver ou de blâmer. En s'exprimant librement sur cette question de falsification de vins et sur les deux jugements, qui lui ont servi de conclusions, le journaliste intègre qu'on admire en M. Schulé, n'a fait que son devoir. En conclusion de sa plaidoirie, le mandataire de la défense, rappelle les longs et brillants états de service de son client.

L'avocat des plaignants avait reproché auparavant à M. Schulé le manque d'exactitude des renseignements dont il s'est servi pour rédiger son article. Il l'accuse d'avoir outrepassé les droits que donne aux journalistes le statut de liberté de la presse. Il conclut à la culpabilité de M. Schulé, tout en précisant que les juges schaffhousiens renouaient à faire valoir des conclusions civiles.

La défense, pour sa part, demande l'acquiescement de M. Schulé, d'autant plus que si un doute subsistait dans l'esprit du juge neuchâtelois, il devrait profiter à l'accusé.

Il était près de midi et demie lorsque se termina l'administration des preuves. C'est la raison pour laquelle le jugement ne sera prononcé que dans une semaine.

plainte pour diffamation. Ils avaient tenté une démarche auprès de M. Schulé l'invitant à exprimer par écrit ses regrets. L'accusé, estimant qu'il avait rien à se reprocher, ne pouvait rétracter des pensées qu'il n'avait pas exprimées, et il a préféré le plein jour qu'il apportera à cette affaire le jugement du tribunal de police neuchâtelois.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

MM. Gilbert Payot (rad.) et Jacques Wavre (lib.) soutiennent la proposition Campell.

M. Georges Béguin répond d'abord à M. Röthlisberger que la commission d'urbanisme n'est qu'un organe consultatif et que le Conseil communal est libre de suivre ou de ne pas suivre les «préavis» de la dite commission.

Nouvelles des deux artilleurs blessés

L'état des deux victimes de l'accident du 1er mars était hier encore stationnaire. Il semble qu'il doive évoluer favorablement. Il faut compter encore une quinzaine de jours avant qu'on puisse se rendre compte des suites exactes que pourront avoir les brûlures du premier et du second degré dont ils souffrent.

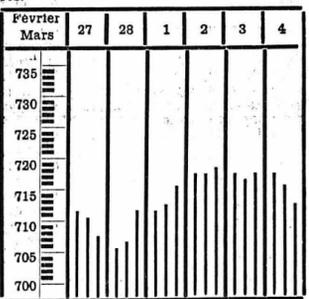
Dans notre numéro de demain, nous renseignerons nos lecteurs sur l'aide financière envisagée pour secourir ces deux malheureux, question qui a été soulevée également hier soir au Conseil général de la ville.

La convention avec «Gillette S. A.» est signée

Nous avons annoncé récemment la décision prise par une grande entreprise anglo-saxonne, la société Gillette S. A., de s'établir à Neuchâtel. La convention entre cette société et la ville a été signée hier à Beau-Rivage en présence des intéressés, dirigeants de l'entreprise et des représentants de l'autorité communale. On sera heureux de la conclusion de cette brillante affaire.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 mars. Température: Moyenne: 0,8; min.: -4,0; max.: 5,7. Baromètre: Moyenne: 715 à 716 mm. Vent dominant: Forcé: calme. Etat du ciel: couvert à très nuageux le matin; ensuite, couvert. Neige pendant la nuit. Petite averse de pluie à 8 h. 15 et faible pluie à partir de 17 heures.



Niveau du lac, du 3 mars, à 7 h.: 429,35 Niveau du lac du 4 mars, à 7 h.: 429,37

Prévisions du temps: Versant nord des Alpes: au nord des Alpes, dans l'est, pour le moment faible régime de feehn. Cependant, en général très nuageux à couvert. Au cours de la nuit et de mercredi, pluies intermittentes. Versant de sud-ouest se renforçant. Probablement quelques précipitations orageuses. Amélioration au cours de la journée avec quelques éclaircies. Température encore en hausse.

Versant